

Le Premier Ministre

Paris, le 15 JUL. 2019

N°1127/19/SG

Monsieur le Président,

Lors de son discours *AI for Humanity* au Collège de France le 29 mars 2018, le Président de la République a présenté la stratégie nationale d'intelligence artificielle, appuyée sur les recommandations du rapport Villani. L'exploration des enjeux éthiques du numérique en constitue un des axes majeurs et le Président de la République a rappelé l'importance de s'assurer que les évolutions technologiques associées à l'intelligence artificielle ne rompent pas avec nos préférences collectives dans le futur.

Plusieurs actions sont envisagées par le gouvernement pour prendre en compte ces considérations dans la stratégie nationale d'intelligence artificielle. Au niveau international, la France souhaite ainsi voir la création d'un groupe international d'étude sur l'intelligence artificielle et a engagé des travaux en ce sens avec ses partenaires. À l'échelle nationale, l'institution d'un comité d'éthique national pour les sciences, technologies, usages et innovations du numérique et de l'intelligence artificielle a été envisagée dans le rapport de Cédric Villani.

À la suite des états généraux de la bioéthique, le comité consultatif national d'éthique (CCNE), dans son avis 129, a considéré que ses compétences lui permettent de traiter les saisines sur le thème du numérique en santé, sans modifier l'essence de son champ d'action. Afin de traiter les questions plus larges du numérique et de l'intelligence artificielle, le CCNE a proposé « *d'aider à la pré-configuration d'un comité d'éthique spécialisé dans les enjeux du numérique* ». Face à la transversalité et la multiplicité des enjeux, il a de plus souligné la nécessité de mener ce débat de manière indépendante et interdisciplinaire.

C'est dans cet esprit que je souhaite que vous mettiez en œuvre, pour une durée de 18 mois, une démarche pilote qui préfigurera l'organisation à privilégier pour connaître des questions de l'éthique des sciences, technologies, usages et innovations du numérique et de l'intelligence artificielle, en capitalisant pour cela sur l'expérience et le savoir-faire du CCNE.

Professeur Jean-François DELFRAISSY
Président du comité consultatif national d'éthique
pour les sciences de la vie et de la santé
66 rue de Bellechasse
75007 Paris

Afin d'assurer la dimension pluridisciplinaire de cette démarche, vous élaborerez cette préfiguration en lien avec les institutions qui ont développé une expertise de l'éthique du numérique, et notamment la CNIL, au titre de la mission qui lui est confiée par l'article 8 de la loi du 6 janvier 1978, la CERNA, Inria, le CNRS, la CPU, les Académies des Sciences et des Technologies ou encore le CNNum.

Cette démarche pilote aura pour mission de me remettre des contributions sur les enjeux éthiques soulevés par les avancées des sciences, technologies, usages et innovations dans le domaine du numérique et leurs impacts dans toutes les composantes de la société, notamment sociaux, sociétaux, économiques, entrepreneuriaux, individuels ou éducatifs. Elle contribuera également à sensibiliser et à former aux enjeux éthiques associés au développement du numérique et à mettre en place les éléments nécessaires à sa pérennisation.

Afin de mener à bien ce projet, et dans l'esprit d'innovation et d'indépendance qui caractérise les travaux et les réflexions du CCNE, vous me proposerez, sous un mois, une proposition de composition d'un groupe de travail reflétant l'ensemble des parties prenantes sur ce sujet, ainsi que la composition des groupes associés à chacune des thématiques qui seront abordées. Ce groupe de travail me remettra ses premières contributions d'ici début 2020.

Je souhaite que les travaux conduits dans cette phase pilote concernent en particulier les sujets suivants, qu'il vous appartiendra de préciser et de problématiser :

- le diagnostic médical et l'intelligence artificielle, en lien avec le directeur du programme du Grand Défi consacré à cette thématique, Olivier Clatz ;
- les agents conversationnels ;
- le véhicule autonome, en coordination avec la mission confiée à Anne-Marie Idrac.

À l'image des premiers travaux du CCNE sur la fécondation *in vitro*, cette phase de préfiguration permettra à la fois de remettre de premières contributions sur l'éthique du numérique et de l'intelligence artificielle et de déterminer les équilibres pertinents pour l'organisation du débat sur l'éthique des sciences et technologies du numérique et de l'intelligence artificielle.

Selon les thématiques choisies et en fonction de vos choix, vous pourrez vous appuyer sur les réflexions issues des entités ou des ministères appropriés, par exemple pour ce qui concerne la défense, la sécurité, la santé, l'éducation ou encore la culture.

Enfin, les enjeux éthiques du numérique occupent une part croissante des réflexions de notre société. Les citoyens sont directement concernés et s'y intéressent toujours davantage, à mesure que le numérique s'insère dans leur quotidien tant privé que professionnel ou associatif. Il est ainsi nécessaire d'engager une discussion collective pour développer une approche partagée des innovations présentes et futures. Cette dimension est fondamentale pour s'assurer que la technique et l'innovation continuent à servir le bien commun.

Il sera donc souhaitable que cette démarche pilote expérimente des dispositifs de débat public, en bénéficiant en particulier de l'expérience acquise par le CCNE lors de l'organisation des états généraux de la bioéthique en 2018.


Dans le suivi de ce projet, vous pourrez travailler avec le coordonnateur national de la stratégie d'intelligence artificielle et avec les administrations concernées, notamment au sein des services du Premier Ministre, du ministère des solidarités et de la santé, du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, du ministère de l'économie et des finances, du ministère des transports, du ministère de l'intérieur, du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de la culture.

Vous disposerez, afin de prendre en charge cette démarche au sein du CCNE, de moyens matériels, humains et financiers mis à disposition par les ministères concernés.

À l'issue de cette phase pilote, vous me remettrez ainsi qu'aux ministres concernés, les contributions rendues sur les sujets précédemment indiqués et vos préconisations sur l'organisation d'un débat éthique sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle, notamment sur les conditions de constitution éventuelle d'un comité d'éthique compétent sur le sujet. Si cette option devait être privilégiée, vos recommandations porteraient notamment sur la composition de ce comité, sur les règles de sa saisine, sur son articulation avec le CCNE actuel, sur les modalités d'animation du débat public ainsi que sur ses moyens de fonctionnement.

La révolution numérique touchant profondément notre société, cette démarche pilote revêt une grande importance pour le Gouvernement, conscient que la situation internationale impose à notre pays d'être un leader technologique et normatif du numérique et de l'intelligence artificielle.

Je sais pouvoir compter sur votre expérience et sur votre implication pleine et entière pour mener à bien cette mission et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Édouard PHILIPPE